



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur général

Affaire suivie par :
Pôle DNB

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 22730 /MEA/DGEE/BEX/DNB

Pirae, le 30 AVR. 2021

Epreuve écrite de sciences du DNB – Session 2021

Les deux disciplines de l'épreuve écrite de sciences retenues en séries générale et professionnelles lors de la session 2021 du DNB sont définies.

Lors de l'épreuve écrite des sciences, qui se déroulera le lundi 28 juin 2021, les candidats composeront :

- Pour la série générale : en "**Physique-chimie**" et en "**Technologie**"
- Pour la série professionnelle : en "**Sciences de la vie et de la Terre**" et en "**Technologie**"
- Pour la série professionnelle agricole : en "**Physique-chimie**" et en "**Biologie-écologie**"

Ces choix s'appliqueront pour la session de juin 2021 et également pour la session de remplacement, pour l'épreuve écrite de sciences prévue le mardi 07 septembre 2021.

Pour la Ministre
et par délégation,
Pour le Directeur général
de l'éducation
et des enseignements,
le Chef du département
de la vie des écoles
et des établissements

Jean-Michel GARCIA

Pour la Ministre et par délégation

Eric FOURNIER